

Paris, le 24 janvier 2013

**/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /**

## **Rythmes scolaires : l'AMF fait entendre les fortes préoccupations des élus sur les modalités concrètes de mise en œuvre de la réforme**

Jacques Pélissard, président de l'AMF, et André Laignel, premier vice-président délégué, ont alerté lundi 21 janvier, par courrier, le ministre de l'Education nationale sur le fait que l'AMF est saisie par de nombreux maires, présidents d'EPCI et présidents d'associations départementales de maires qui expriment leur inquiétude sur les modalités de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, et ont demandé des aménagements tant sur le délai que sur le contenu.

L'AMF prend acte avec satisfaction que le Premier ministre ait répondu à sa demande en acceptant le report d'un mois de la date butoir fixée aux maires pour décider d'appliquer la réforme à la rentrée 2013 ou 2014. En effet, compte tenu de son impact, l'AMF réclame du temps pour que les maires mènent à bien l'ensemble des concertations locales nécessaires pour l'établissement d'un bon projet.

De nombreuses préoccupations persistent néanmoins sur le coût de cette réforme que les élus auront à mettre en œuvre sous leur responsabilité.

Lors de la Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN) réunie le 23 janvier, l'Administration s'est engagée à faire preuve de souplesse et à accompagner les élus sur le terrain. Elle a aussi accepté une clause de revoyure avant la rentrée 2014.

Comme l'avaient demandé Jacques Pélissard et André Laignel dans leur courrier, le ministère a précisé que l'heure de sortie de 16h30 n'était pas obligatoire et que l'organisation des activités péri-éducatives restait à la libre appréciation des élus. Le ministère a par ailleurs présenté un projet de décret d'allègement des normes d'encadrement de ces activités, ce que l'AMF avait demandé lors du Congrès des maires de novembre 2012. Il a également confirmé le maintien du dispositif actuel de garderie périscolaire.

L'AMF, qui s'est positionnée, dès le départ, en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours et demi dans l'intérêt de l'enfant, continuera de relayer les fortes préoccupations des maires et présidents d'EPCI sur la mise en œuvre concrète et financière de la réforme.

**Contacts Presse :**  
Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59  
[mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr)

Thomas OBERLE  
Tél. 01 44 18 51 91  
[toberle@amf.asso.fr](mailto:toberle@amf.asso.fr)